

AGENCE GENERALE DE RECRUTEMENT
DE L'ETAT

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

Ouagadougou, le

03 SEPT 2022

N° 22-00475 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, sont déclarés admissibles par ordre de mérite au concours **professionnel de recrutement de cinq (05) élèves Assistants en Documentation, session 2022.**

Ce sont :

ASSISTANTS EN DOCUMENTATION

ADMISSIBLES

RANG	NOM ET PRENOM (s)	MATRICULE	N°CNIB	DATE NAISS.
1°	OUEDRAOGO IDRISSE	260370M	B14206892	25/03/79
2°	ZONGO JEAN PAUL	201156Y	B9796934	12/05/77
3°	KADIO ZAKARIA	224618K	B15216236	15/06/77
4°	YAMEOGO SIBIRI FIRMIN	278854F	B5616647	25/05/85
5°	SAWADOGO/OUEDRAOGO CATHERINE	116465S	B5158758	26/11/80
5°	GOLO SALY NÉE ZOUNGRANA	264286W	B10148173	09/05/91
5°	NANA SOHIBOU	324825G	B11472727	27/12/79
5°	TAMBONGOU YEMBOADO	328123G	B11341033	31/12/90
9°	OUEDRAOGO ABDOUL-AZIZ	247476	B14205259	06/06/85
9°	DABIRA PANGATI RUFIN	303679R	B12365527	11/09/87

Arrêté la présente liste à 10 nom(s).

Par ailleurs, les candidats admissibles ont dix (10) jours ouvrables, à compter de la date de publication du résultat d'admissibilité, pour déposer leurs dossiers physiques, à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Communication, de la Culture, des Arts et du Tourisme.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire Général

Hamidou

Hamidou SAWADOGO
Chevalier de l'Ordre National